

COMPAGNIE D'ARC DE VEDENE

COMPTE RENDU REUNION DU BUREAU

13 Octobre et 03 Novembre 2017 → Prochaine réunion prévue le : *date à confirmer – début Décembre*

➤ Réunion 13/10/2017 : **modification 14/11 – 21h25**

Présents : Joëlle, Corinne, Sylvain, Isabelle B, Philippe, Luis, Victor, Marie, Patrick, David, Quentin, Hugo et Natan

- Licence et part club, qui paie quoi ?
 - Entraîneurs : part club et licence pris en charge
 - Participations aux équipes : se référer à la convention rédigée au début de la saison extérieure 2017
 - Saison 2018-2019 : tout le monde paie sa licence, c'est une dépense que le club effectue ... en parler à l'AG prévue le 18/11
 - La part club des cotisants ne pouvant s'entraîner sur place sera prise en charge sur présentation de la facture

- Horaires gymnase entrainements salle :
 - Lundi : 19h30/21h30
 - Mardi : 18h30/20h30
 - Mercredi : 17h/19h30
 - Jeudi : 20h30/22h30
 - Vendredi : 19h30/21h30
 - Samedi : 14h30/17h

- Vacances Toussaint :
 - Samedi 21/10 : maintien des entrainements du matin et annulation de l'après midi
 - Pendant les vacances les entrainements des jeunes sont annulés et ceux des adultes sont maintenus
 - Le samedi après-midi restera ouvert pour les adultes autonomes

- Entraînements Samedi matin :
 - o 8h30 : Gérald et Joëlle + ***Patrick B (en formation entraîneur)***
 - o 10h30 : Isabelle et Alain + ***Luis et Patrick B (en formation entraîneur)***

- Entraînements salle LEP : Penser à bien venir régulièrement car il peut et il y a eu des visites du proviseur

- Stages départementaux :
 - o 25/10 et 01/11 : Piolenc, minibus prévu / compétiteurs uniquement jusqu'à catégorie jeune inclus. Encadrement Jean-Jacques et Nicolas

- PPR : projet trop contraignant et trop couteux – pas intéressant

- Stages de club :
 - o 24/10 : 10h-16h compétiteurs, à Daudet encadrement Jean Jacques
 - o 31/10 : 10h-16h concours jeunes et nouveaux arrivants à Daudet encadrement Jean Jacques

- Chevalets et matériel prêté pour le championnat de France vétérans : retour prévu le mardi vers 17h

- Jean Jacques et Joëlle vont mettre en place le calendrier de leur présence sur les compétitions de la saison salle

- Point pour la préparation de la compétition salle fait

- 17/11 : clôture du calendrier extérieur

- Demande d'organisation de la première manche de D1 / seule manche réalisable car seront uniquement présents les archers classiques

- Inscrire également deux compétitions :
 - o 05/05 : concours jeune / FITA deux à trois départs, 15 cibles, 5€ départ tout archers confondu, pas de récompense, pas de remise si

plusieurs départs

- 02/06 : FITA deux à trois départs, 15 cibles, 5€ départ tout archers confondu, pas de récompense, pas de remise si plusieurs départs

FIN DE SEANCE

➤ Réunion 03/11/2017

Présents : Joëlle, David, Corinne, Sylvain, Victor, Marie, Philippe, Quentin, Natan, Hugo, Isabelle B, Isabelle D

- 12 personnes présentes

Pour info :

- 3 cibles mousses ont été offertes suite au prêt de matériel pour le Championnat de France
- 10 cibles en mousses ont été achetées – 1200 € (120€ pièce) JJ a été les chercher le 28/10 – facture faite sur exercice précédent
- Compétition annuelle de Vedène :
 - Résultat financier buvette : à peine plus que l’an dernier
 - Résultat sportif : très bonne réussite des arches de Vedène
 - Le greffe à 5€/départ/archer n’a pas convenu et a fait débat sur le fait de faire payer les jeunes, la décision a été prise de voter ce choix
 - 1^{er} vote : les jeunes doivent-ils payer ?
 - Vote à la majorité « oui les jeunes doivent payer »
 - 2^{ème} vote : quel tarif appliquer aux jeunes de Vedène ?
 - Vote à la majorité « faire moitié prix à tout le monde »
soit : 5€/archer/départ pour les catégories sénior et plus et 4€/archer/départ pour les catégories jeune et en dessous
 - 3^{ème} vote : prise en charge des concours jeunes ?
 - Vote à la majorité « continuer la prise en charge des concours jeunes »
- Qui paie sa licence et la part club ?
 - Pour cette saison 2017/2018 : les entraîneurs ne paient pas leur licence / les membres du comité directeur ne paient pas leur part club
 - Saison 2018/2019 : à débattre ...
- Dossier handisport / sport adapté :
 - Handisport parti depuis 10 jours
 - Sport adapté : en cours, RDV pris pour le 08/11

- Dossier Label : questionnaire rempli tous ensemble nous devrions encore une fois avoir le label OR !! Attention cependant, des choses doivent être mises en place pour ce faire
 - o Tout doit être renvoyé avant le 15/12 pour être valide
- Assemblée Générale : 18/11 – à la suite de l’entraînement 18h la salle a été réservée

FIN DE SEANCE

MàJ du 14/11 :

- La D1 a été attribuée à Vedène, les compétitions du week-end suivant ont donc été retirées du calendrier